



**SEMINAIRE INTERNATIONAL SUR LE SECTEUR INFORMEL EN AFRIQUE :
Instruments de mesure, analyses et intégration des politiques économiques et
sociales**

RELEVÉ DES POINTS SAILLANTS ET RECOMMANDATIONS

Bamako, 22-24 octobre 2008

1. Du 22 au 24 octobre 2008 s'est tenu à Bamako (Mali), un Séminaire international sur le secteur informel en Afrique (SISIA). Le séminaire a été organisé par AFRISTAT et a bénéficié du soutien des partenaires techniques et financiers suivants : le ministère des Affaires étrangères et européennes français, le consortium PARIS21, l'association CESD-Statisticiens pour le développement et DIAL.
2. Les participants provenaient de trente un pays ainsi que de vingt cinq institutions et organisations d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique. La liste des Etats et organisations, ayant été représentés à cette rencontre, figure en annexe.
3. La cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence effective de Monsieur Djigui CAMARA, Ministre du Plan et de la Coopération de la République de Guinée, Président du Conseil des Ministres d'AFRISTAT, en présence de Monsieur Abou-Bakar TRAORE, Ministre des Finances de la République du Mali.
4. Après le mot de bienvenue du Directeur Général d'AFRISTAT, Monsieur Martin BALEPA, et l'allocution du représentant du Directeur du Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Afrique de Dakar (Sénégal), Monsieur Djigui CAMARA, en ouvrant les travaux, a salué l'initiative d'AFRISTAT de tenir ce séminaire. Il a rappelé le mandat donné à AFRISTAT par StatCom-Africa pour animer le Groupe de travail africain sur le secteur informel. Il a apprécié les efforts déployés dans la recherche de synergie afin d'articuler la production et l'utilisation des statistiques sur le secteur informel et a mis en exergue les progrès réalisés, depuis dix ans, ainsi que les défis majeurs qui restent à relever. Monsieur Djigui CAMARA a invité la communauté des chercheurs à continuer d'accompagner le processus pour une meilleure utilisation des statistiques du secteur informel et leur intégration dans les comptes nationaux et dans les bilans de l'emploi afin de contribuer à la lutte contre la pauvreté. Il a enfin souligné la nécessité de mettre en place un plan d'action pour l'Afrique dans le domaine de la mesure du secteur informel.

5. Les présentations et les échanges constructifs ont eu lieu sur la base des contributions des participants, organisées autour des cinq thèmes ci-après :
 - thème 1 : Analyse des réponses apportées aux questions d'opérationnalisation des concepts sur l'emploi et le secteur informel ;
 - thème 2 : Pertinence et complémentarité des dispositifs de collecte des données ;
 - thème 3 : Utilisations des statistiques du secteur informel par la comptabilité nationale ;
 - thème 4 : Autres utilisations des statistiques du secteur informel ;
 - thème 5 : Rôles institutionnels des INS, cellules DSRP, structures chargées de l'emploi.
6. Les discussions ont été prolongées par un panel sur le thème « de la nécessité d'un plan d'action pour l'Afrique dans le domaine de la mesure du secteur informel ».
7. Le présent relevé des points saillants et recommandations ne représente qu'une brève synthèse des débats qui reprend les principales recommandations formulées par le séminaire.
8. S'agissant du thème 1, les participants ont apprécié les efforts déjà déployés et le chemin conceptuel parcouru depuis le premier séminaire international sur le secteur informel en Afrique organisé en 1997 à Bamako par AFRISTAT.
9. Les travaux menés par les pays, AFRISTAT, DIAL, le Groupe de Delhi et le BIT ont suscité des débats fructueux autour des points suivants : champ et variables à retenir pour l'identification des activités informelles, nécessité de sérier les multiples critères retenus pour mieux appréhender l'économie informelle, développement d'indicateurs sur le travail décent et l'emploi informel, besoin de mettre en place des répertoires, difficultés à appliquer à la lettre les définitions du BIT, questions de l'évolution de la législation (notamment fiscale) et son impact sur la mise à jour des critères.
10. Pour ce qui est du thème 2, les participants ont fait le bilan technique des dispositifs de collecte des données sur le secteur informel ainsi que des méthodes de mesure qui les sous-tendent. Ils ont notamment examiné les différents dispositifs existants afin de s'assurer de leur convergence vers un système d'information cohérent de suivi et évaluation des politiques économiques et sociales.
11. Face à la complexité et à la richesse du thème, un consensus est apparu autour du dispositif de collecte basé sur les enquêtes à plusieurs phases. L'importance de mieux mesurer l'apport des micro-entreprises a été évoquée, le secteur agricole étant appréhendé par des méthodes déjà éprouvées. Parmi les méthodes existantes, les enquêtes 1-2-3 demeurent un excellent outil, mais il a été indiqué le besoin de leur amélioration pour relever les difficultés rencontrées par les pays.
12. En abordant le thème 3, les participants ont insisté sur l'utilisation des données du secteur informel pour l'élaboration des comptes nationaux qui constitue la préoccupation centrale pour l'amélioration des agrégats macroéconomiques. A cet effet, la nécessité d'associer systématiquement les comptes nationaux dans le processus de mise en place des outils méthodologiques et de leur mise en œuvre a été retenue. En particulier, il s'agit :
 - de tenir compte des concepts des comptes nationaux dans les différents questionnaires liés aux économies informelles ;
 - d'intégrer toutes les unités de production qui sont à la marge extérieure de l'informalité ;
 - de promouvoir et de mettre au point un compte satellite de l'économie informelle.
13. Les participants ont discuté de la nature des difficultés (méthodes d'estimation des agrégats sur le secteur informel) et de l'intégration des résultats d'enquêtes sur le secteur informel dans les comptes nationaux. Ils ont insisté sur le besoin de systématiser les échanges entre les statisticiens d'enquêtes et les comptables nationaux afin de disséminer les bonnes pratiques.

14. Les participants ont souligné l'importance des statistiques sur le secteur informel afin de suivre les effets des crises notamment alimentaires et financières.
15. Concernant le thème 4, les participants ont salué le fait que les analyses approfondies des enquêtes sur l'emploi dans le secteur informel répondent aux besoins de formulation des politiques sociales et des stratégies de lutte contre la pauvreté.
16. En tirant profit des expériences présentées, il a été possible de caractériser l'étendue des utilisations potentielles des informations issues des enquêtes relatives au secteur informel :
 - vulnérabilité dans l'emploi ;
 - financement du secteur informel ;
 - estimation des PIB régionaux ou locaux ;
 - fiscalité et dynamisation des activités du secteur informel.
17. Le thème 5 a posé les problématiques institutionnelles concernant l'organisation du suivi du secteur informel et sa prise en charge effective par les systèmes statistiques nationaux. Parmi les contributions et les réflexions entamées, les participants ont suggéré l'amélioration des mécanismes mis en place :
 - en identifiant des institutions et des personnes ressources;
 - en promouvant la mise en réseau des INS, cellules DSRP, structures chargées de l'emploi et autres structures assimilées dans le développement de la production des statistiques sur le secteur informel ;
 - en identifiant pour les institutions un point focal du réseau ;
 - en encourageant la coordination des différents acteurs (INS, cellules DSRP, observatoires de l'emploi etc.).
18. Les échanges au cours du panel ont porté sur :
 - le besoin d'élaborer une plateforme de coordination des diverses interventions des partenaires techniques et financiers sur la problématique de la mesure du secteur informel dans les pays ;
 - la prise en compte explicite d'un dispositif de financement pérenne des activités afin d'assurer le suivi de la mesure de l'emploi et du secteur informel ;
 - l'élargissement du champ d'enquête au plan national y compris le secteur rural ;
 - la nécessité de diffuser les données d'enquêtes à temps sur les supports adaptés ;
 - l'élaboration d'un plan d'action intégrant les questions de renforcement des capacités ;
 - la participation des systèmes statistiques nationaux aux différentes réflexions dans le domaine avec l'implication des institutions régionales et sous-régionales.
19. Les participants ont unanimement reconnu la pertinence des différents outils méthodologiques développés et ont réaffirmé leur engagement à soutenir leurs améliorations. A cet effet, ils ont confirmé le rôle de coordination d'AFRISTAT dans le domaine du secteur informel en Afrique subsaharienne.
20. Ils ont convenu que l'amélioration de la production statistique sur le secteur informel en Afrique doit être envisagée dans le cadre d'une collaboration entre les gouvernements, la communauté scientifique et les partenaires techniques et financiers. Ils ont conclu sur la nécessité de se situer dans une perspective de long terme pour le suivi et la mesure du secteur informel.

Recommandations

Les participants au Séminaire international sur le secteur informel en Afrique, organisé du 22 au 24 octobre 2008 à Bamako,

Considérant le mandat général d'AFRISTAT en matière de renforcement des capacités statistiques des Etats d'Afrique subsaharienne,

Considérant le mandat de chef de file du Groupe de travail sur le secteur informel en Afrique confié à AFRISTAT par StatCom-Africa ;

Considérant les efforts de la communauté internationale pour le renforcement, l'harmonisation et la vulgarisation des outils méthodologiques pour le suivi et l'intégration des données du secteur informel dans les comptes nationaux,

Considérant l'expérience et les travaux réalisés par les pays africains avec l'appui des partenaires techniques et financiers dans le domaine du secteur informel,

Considérant le rôle du secteur informel comme pourvoyeur incontournable d'emplois dans les économies africaines,

Considérant les risques que pourraient encourir les économies africaines suite aux récentes crises alimentaire et financière internationale, et à la récession mondiale que cette dernière laisse présager,

Recommandent :

1. A AFRISTAT :

- i. de prendre toutes les mesures pour assurer la poursuite du mandat qui lui a été confié par StatCom-Africa afin d'animer le Groupe de travail sur le secteur informel en Afrique ;
- ii. de prendre des dispositions pour proposer un plan d'action pour le secteur informel dans le cadre des activités du Groupe de travail africain, intégrant la programmation régulière et le renforcement des enquêtes mixtes, y compris la phase pilote ;
- iii. de renforcer la collaboration avec les organisations et groupes de travail internationaux compétents dans le domaine du secteur informel en étant étroitement associé à leurs travaux, notamment avec le Groupe de Delhi ;
- iv. d'organiser ou de contribuer à organiser les pays africains en réseaux d'étude des économies informelles afin de mieux s'impliquer dans les travaux méthodologiques réalisés dans le domaine ;
- v. d'organiser tous les cinq ans un séminaire international sur le secteur informel en Afrique ;
- vi. de diffuser un rapport complet en anglais et en français sur les travaux du présent séminaire.

2. Aux Etats :

- i. d'intégrer dans leur stratégie nationale de développement de la statistique des axes relatifs à la production des statistiques sur l'emploi et le secteur informel, notamment la réalisation d'enquêtes à plusieurs phases de type 1-2-3 ;
- ii. d'assurer une meilleure coordination et de mobiliser les moyens financiers et humains suffisants pour la collecte et une meilleure valorisation de la production d'informations statistiques dans le domaine.

3. Aux partenaires techniques et financiers :

- i. de coordonner, dans l'esprit de la Déclaration de Paris, leurs appuis pour les rendre plus efficaces afin de donner une plus grande visibilité à leur impact sur le développement de la production statistique pour l'emploi et le secteur informel dans les pays ;

- ii. d'associer systématiquement AFRISTAT à la conception de tout projet d'intervention statistique dans les domaines de l'emploi et du secteur informel élaboré pour tout Etat associé aux travaux du Groupe de travail africain sur le secteur informel ;
- iii. d'apporter à AFRISTAT l'appui nécessaire à l'accomplissement de son mandat et de mettre aussi les ressources adéquates à la disposition des pays réalisant des activités dans le domaine de l'économie informelle.

4. A l'ensemble des parties prenantes :

- i. de mettre en place et/ou de renforcer un projet, coordonné par AFRISTAT, de dispositif suivi de l'emploi, du marché de travail et du secteur informel qui comprend trois composantes :
 - a) établissement d'un bilan rétrospectif des réalisations capitalisables des enquêtes à plusieurs phases sur l'emploi et le secteur informel depuis quinze ans et identification des outils méthodologiques restant à développer ;
 - b) conduite d'enquêtes dans cinq pays pilotes où la faisabilité d'un système d'enquêtes nationales à plusieurs phases sera développée comprenant une enquête emploi annuelle couplée à une enquête sur le secteur informel ;
 - c) extension de la phase pilote aux autres pays.

Annexe : Liste des pays, des organisations et des institutions participants

Pays participants

- | | | |
|-------------------|------------------------|--------------------------|
| 1. Afrique du Sud | 11. Gabon | 21. Mozambique |
| 2. Bénin | 12. Guinée | 22. Niger |
| 3. Burkina Faso | 13. Guinée Bissau | 23. Ouganda |
| 4. Burundi | 14. Guinée Equatoriale | 24. Palestine |
| 5. Cameroun | 15. Libéria | 25. Rwanda |
| 6. Centrafrique | 16. Luxembourg | 26. Sao Tomé et Principe |
| 7. Comores | 17. Madagascar | 27. Sénégal |
| 8. Congo | 18. Mali | 28. Tanzanie |
| 9. Côte d'Ivoire | 19. Maurice | 29. Tchad |
| 10. France | 20. Mauritanie | 30. Togo |
| | | 31. Tunisie |

Organisations et/ou institutions participantes

1. Agence française de développement (AFD)
2. Association CESD-statisticiens pour le développement
3. Banque africaine de développement (BAD)
4. Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO)
5. Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC)
6. Banque mondiale
7. Bureau sous-régional de l'Organisation internationale de travail pour l'Afrique de Dakar (BRS-OIT)
8. Centre de Recherches, d'Etudes et d'Appui à l'Analyse Economique à Madagascar (CREAM)
9. Commission de l'Union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest (UEMOA)
10. Commission de l'Union africaine (Ethiopie)
11. Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA)
12. Développement, institutions et analyses de long terme (DIAL)
13. Ecole nationale de statistique et d'administration économique de Dakar (ENSAE/ANSD)
14. Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée d'Abidjan (ENSEA)
15. Head Start Consult (Ghana)
16. Institut de formation et de recherche démographiques (IFORD)
17. Institut de recherche pour le développement (IRD/DIAL)
18. Institut national de la statistique et des études économiques de Paris (INSEE)
19. Institut sous-régional de statistique et d'économie appliquée de Yaoundé (ISSEA)
20. Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT)
21. Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT)
22. PARTnership In Statistics for Development in the 21st Century (PARIS21)
23. Programme de Nations unies pour le développement (PNUD)
24. Université d'Economie d'Orléans, France
25. Women in Informal Employment Globalising and. Organising (WEGO/Delhi Group)